

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 27 novembre 2023

Membres en exercice :
9

Date de la convocation: 23/11/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 8

Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Yannick BOYER, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Votants: 8

Pour: 8

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Election des délégués à la CCSPVA - DE_2023_058

Le Maire rappelle au conseil municipal, que suite à l'élection des nouveaux maire et adjoints au maire, les représentants de la commune à la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance changent.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE que conformément aux statuts de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance, les représentants de la commune de Venterol sont :
 - Michel PHILIP Maire
 - Guy ALBRAND 1er Adjoint au Maire

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire
Michel PHILIP



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 30/11/2023
004-210402343-20231127-DE_2023_058-DE